

## Shampooing cirant Multi emploi

### 1- Propriétés

LUSTROBRILL nettoie et assure le brillant sur tous types de sols (grès, vinyle, tommettes, carrelages, linoléum, parquet vitrifiés, PVC, caoutchouc ...).

LUSTROBRILL permet de prolonger la protection du sol grâce à son effet lustrant.

### 2- Mode d'emploi

- Préparation : décaper votre sol avec ECLADOR DÉCAPANT.

- Application :

**Utilisation pur** : appliquer deux couches à l'état pur sur le sol à l'aide d'un Faubert ou d'un applicateur muni de son manchon mouilleur propre.

Attendre le séchage complet de la première couche (20 mn) avant d'appliquer la deuxième couche croisée.

**Utilisation dilué** : sur sol déjà traité, diluer LUSTROBRILL à raison de 5%.

Appliquer à l'aide d'un Faubert ou d'une serpillère égouttée. Après séchage, l'aspect de surface est rénové.

Entretien journalier : 75 ml environ de LUSTROBRILL pour un seau de 8 litres d'eau, appliquer à l'aide d'un Faubert ou en balayage humide ou bien alterner avec ECLADOR DETER'NEUTRE.

### 3- Caractéristiques techniques

Aspect :	Liquide fluide opaque blanc - crème
pH :	9 +/- 1
Densité :	1.025 +/- 0,01
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid. Craint le gel
Contient parmi d'autres composants : (règlement CE N°648/2004-907/2006)	Parfum,hexyl cinnamal,linalool Agents conservateurs : benzisothiazolinone
Rendement	60 m <sup>2</sup> par litre

### 4- Conditionnement

Carton de 4 x 5 L.

Carton de 12 x 1 L.

### 5- Précautions d'emploi

Produit strictement professionnel.

Conserver hors de portée des enfants.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0238) : + 33 (0)3 83 22 50 50.

N° de téléphone en cas d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.  
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 02/11/2010